

**COMPTE RENDU DE SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 11 JUIN 2020**

L'an deux mil dix-vingt, le jeudi onze juin à 19h30 le Conseil Municipal de la Ville de Coutances, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Yves LAMY, Maire de Coutances.

L'ordre du jour sera le suivant :

- N°1 Désignation d'un secrétaire
- N°2 Approbation du compte rendu du 27 février 2020
- N°3 Lecture des décisions
- N°4 Compte de Gestion 2019 du budget général
- N°5 Compte Administratif 2019 du budget général
- N°6 Compte Administratif 2019 du budget général – affectation définitive des résultats
- N°7 Compte de Gestion 2019 du budget à comptabilité distincte assainissement
- N°8 Compte Administratif 2019 du budget à comptabilité distincte assainissement
- N°9 Compte Administratif 2019 du budget à comptabilité distincte assainissement – affectation définitive des résultats
- N°10 Compte de Gestion 2019 du budget à comptabilité distincte eau
- N°11 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte eau
- N°12 Reversement des résultats 2019 du budget eau au SDEAU 50
- N°13 Compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD
- N°14 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD
- N°15 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD – Affectation définitive des résultats
- N°16 Compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte OPERADELOT
- N°17 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte OPERADELOT
- N°18 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte OPERADELOT – affectation définitive des résultats
- N°19 Compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte camping
- N°20 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte camping
- N°21 Compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte camping – affectation définitive des résultats
- N°22 Transfert d'un emprunt au SDEAU
- N°23 Décision modificative n°1 budget EHPAD
- N°24 Abattement de 50 % sur la TLPE 2020
- N°25 Aide à la reprise de l'activité des établissements de restauration et débits de boisson
- N°26 Réfection de voirie cour aux magnens – approbation de l'avant-projet et demande de subvention
- N°27 Réfection de voirie rue Geoffroy de Montbray – approbation de l'avant-projet et demande de subvention
- N°28 Travaux d'assainissement Bd Alsace Lorraine et avenue de verdun – approbation de l'avant-projet et demande de subvention
- N°29 Autorisation de recours à des emplois saisonniers
- N°30 Convention de service commun espaces verts et tarifs complémentaires des prestations techniques et humaines des services pour la réalisation de prestations internes et externes
- N°31 - Ventes Musée Quesnel-Morinière

PRESENTS :

Yves LAMY, Sylvie PASERO, Jean-Dominique BOURDIN, Josette LEDUC, Nadège DELAFOSSE, Jean-Manuel COUSIN, Sophie LAINÉ, Etienne SAVARY, Denis BOURGET, Xia LEPERCHOIS, Maurice-Pierre ROBIN, Christian LESAUVAGE, Christine ROBIN, Anne-Sophie DESCHAMPS-BERGER, Pascal LANGLOIS, Françoise GODIN, Jean-Pierre RAPILLY, Delphine FOURNIER, David ROUXEL, Didier LEFEVRE, Christelle TOUATI.

PROCURATIONS :

Madame Maud Le Mière a donné procuration à Monsieur le Maire.
 Monsieur Alain SALMON a donné procuration à Madame Sophie LAINÉ.
 Monsieur Hocine HEFSI a donné procuration à Madame Anne-Sophie DESCHAMPS-BERGER.
 Madame Catherine MARTINEL a donné procuration à Madame Anne-Sophie DESCHAMPS-BERGER.

ABSENTS: Isabelle LEGRAVEY, Catherine LEBLANC, Caroline GALLET-MOREEL, Didier FEUILLET.

N° 1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Françoise GODIN, désignée conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire.

N° 2– APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 FEVRIER 2020

Le compte rendu de la séance de conseil municipal en date du 22 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

N° 3– LECTURE DES DECISIONS

Pas de remarques particulières.

N° 4 - COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget principal de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Résultats budgétaires de l'exercice

02500 - COUTANCES VILLE -		Exercice 2019		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales (a)	8 801 408,45	13 094 980,55	21 896 389,00	
Titres de recette émis (b)	3 126 526,04	11 385 026,63	14 511 552,67	
Réductions de titres (c)		34 329,50	34 329,50	
Recettes nettes (d = b - c)	3 126 526,04	11 350 697,13	14 477 223,17	
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales (e)	8 801 408,45	13 094 980,55	21 896 389,00	
Mandats émis (f)	3 992 862,89	10 589 665,34	14 582 528,23	
Annulations de mandats (g)	179 473,88	185 996,99	365 470,87	
Depenses nettes (h = f - g)	3 813 389,01	10 403 668,35	14 217 057,36	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
(d - h) Excédent		947 028,78	260 165,81	
(h - d) Déficit	686 862,97			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02500 - COUTANCES VILLE -		Exercice 2019			
	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-1 239 051,76		-686 862,97		-1 925 914,73
Fonctionnement	3 008 473,41	1 767 368,93	947 028,78		2 188 133,26
TOTAL I	1 769 421,65	1 767 368,93	260 165,81		262 218,53

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget principal de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale

Ainsi fait et délibéré.

N°5- COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du budget principal, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

BUDGET GENERAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - SYNTHESE D'EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Réalisations 2017	Réalisations 2018	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges de caractère général	1 817 988,08 €	1 907 933,82 €	2 206 100,00 €	35 743,00 €	2 241 843,00 €	1 986 055,67 €	90,0%
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	4 247 659,97 €	4 457 238,43 €	5 039 500,00 €	0,00 €	5 039 500,00 €	4 794 109,74 €	95,1%
	Ch. 014	Atténuations de produits	132 574,00 €	111 808,47 €	132 441,00 €	0,00 €	132 441,00 €	106 441,00 €	80,4%
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	1 811 317,55 €	2 060 000,42 €	2 555 202,88 €	40 000,00 €	2 595 202,88 €	2 507 383,40 €	98,1%
	Ch. 66	Charges financières	31 486,27 €	20 254,96 €	18 520,00 €	0,00 €	18 520,00 €	18 152,56 €	98,0%
	Ch. 67	Charges exceptionnelles	34 286,15 €	823,97 €	11 000,00 €	9 974,00 €	20 974,00 €	16 310,79 €	148,3%
	TOTAL OPERATIONS REELLES			8 075 332,02 €	8 558 060,07 €	9 952 753,88 €	85 717,00 €	10 048 480,88 €	9 428 453,16 €
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement		1 836 725,67 €	234 400,00 €	0,00 €	2 071 125,67 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	474 582,78 €	861 802,73 €	913 974,00 €	61 400,00 €	975 374,00 €	975 215,19 €	106,7%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			474 582,78 €	861 802,73 €	2 750 698,67 €	295 800,00 €	3 046 499,67 €	975 215,19 €
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.			8 549 914,80 €	9 419 862,80 €	12 713 453,55 €	381 517,00 €	13 094 980,55 €	10 403 668,35 €	81,5%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Réalisations 2017	Réalisations 2018	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 002	Solde de la section de fonctionnement reporté	1 537 793,49 €	1 742 509,24 €	1 241 104,48 €	0,00 €	1 241 104,48 €	1 241 104,48 €	100,0%
	Ch. 013	Atténuations de charges	115 202,29 €	86 761,45 €	80 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €	105 083,26 €	131,4%
	Ch. 70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	1 068 576,35 €	1 193 328,73 €	1 929 792,07 €	0,00 €	1 929 792,07 €	1 697 846,48 €	88,0%
	Ch. 73	Impôts et taxes	3 755 437,81 €	3 723 502,27 €	3 775 000,00 €	0,00 €	3 775 000,00 €	3 735 720,84 €	99,0%
	Ch. 74	Dotations, subventions et participations	4 825 767,65 €	4 968 422,55 €	4 955 567,00 €	73 337,00 €	5 034 904,00 €	5 064 099,46 €	102,2%
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	605 365,63 €	604 726,49 €	622 000,00 €	0,00 €	622 000,00 €	622 247,26 €	100,0%
	Ch. 76	Produits financiers	16,00 €	1 015,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 77	Produits exceptionnels	86 881,51 €	35 836,02 €	10 000,00 €	14 180,00 €	24 180,00 €	39 266,55 €	392,7%
TOTAL OPERATIONS REELLES			10 457 247,24 €	10 613 592,51 €	11 372 359,07 €	93 517,00 €	11 465 876,07 €	11 264 263,85 €	99,0%
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 095,88 €	72 234,46 €	100 000,00 €	288 000,00 €	388 000,00 €	86 433,59 €	86,4%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			56 095,88 €	72 234,46 €	100 000,00 €	288 000,00 €	388 000,00 €	86 433,59 €
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.			12 051 136,61 €	12 428 336,21 €	12 713 453,35 €	381 517,00 €	13 094 980,55 €	12 591 801,61 €	99,0%

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019	2 188 133,26 €
Epargne brute 2019	1 835 810,69 €
(Recettes réelles de fonctionnement - Dépenses réelles de fonctionnement)	
Epargne nette 2019	1 697 718,47 €
(Epargne brute - annuité de la dette)	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Réalisations 2017	Réalisations 2018	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	947 134,17 €	1 184 352,19 €	1 239 051,76 €	0,00 €	1 239 051,76 €	1 239 051,76 €	100,0%
	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	162 500,00 €	212 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	157,00 €	0,00 €	157,00 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	248 627,63 €	205 053,63 €	138 100,00 €	0,00 €	138 100,00 €	138 092,22 €	100,0%
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles	61 260,00 €	61 556,23 €	118 065,38 €	0,00 €	118 065,38 €	43 876,04 €	37,2%
	Ch. 204	Subventions d'équipement versées (204)	124 393,93 €	113 522,19 €	426 382,83 €	0,00 €	426 382,83 €	13 885,63 €	3,3%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	1 141 953,90 €	1 548 122,88 €	1 795 590,66 €	0,00 €	1 795 590,66 €	1 498 197,01 €	83,4%
	Ch. 23	Immobilisations en cours	798 424,44 €	832 651,16 €	1 167 161,15 €	0,00 €	1 167 161,15 €	699 569,64 €	59,5%
	Ch. 020	Dépenses imprévues	0,00 €	67 899,67 €	0,00 €	0,00 €	67 899,67 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 27	Autres immobilisations financières	900,00 €						
		Opération 11 - Gymnase A.B.C.		24 275,58 €	1 261 000,00 €	0,00 €	1 261 000,00 €	1 118 167,22 €	88,7%
		Opération 12 - Requalification De Gaulle - Salle Marcel Hélie		192 965,92 €	322 000,00 €	0,00 €	322 000,00 €	31 949,74 €	9,9%
		Opération 13 - Requalification Claires-Fontaines		31 200,00 €	1 852 000,00 €	-291 000,00 €	1 561 000,00 €	223 218,23 €	12,1%
TOTAL OPERATIONS REELLES			2 538 059,90 €	3 222 067,89 €	7 148 356,69 €	-291 000,00 €	6 857 356,69 €	3 726 955,73 €	52,1%
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 095,88 €	72 234,46 €	100 000,00 €	288 000,00 €	388 000,00 €	86 433,59 €	86,4%
	Ch. 041	Opérations patrimoniales	3 048 980,34 €	300 000,00 €	0,00 €	317 000,00 €	317 000,00 €		
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			3 105 076,22 €	372 234,46 €	100 000,00 €	605 000,00 €	705 000,00 €	86 433,59 €	86,4%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.			6 690 270,29 €	4 778 654,24 €	8 487 408,45 €	314 000,00 €	8 801 408,45 €	5 052 440,77 €	59,5%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Réalisations 2017	Réalisations 2018	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 713 943,83 €	2 048 773,09 €	1 957 368,93 €	0,00 €	1 957 368,93 €	2 017 844,50 €	103,1%
	Ch. 13	Subventions d'investissement	168 411,15 €	296 276,61 €	1 682 339,85 €	-194 000,00 €	1 488 339,85 €	115 005,09 €	6,8%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	2 097 000,00 €	-97 000,00 €	2 000 000,00 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 23	Immobilisations en cours	0,00 €	32 750,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 461,26 €	0,0%
Ch. 024	Produits de cession	0,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	-7 800,00 €	100,0%
TOTAL OPERATIONS REELLES			1 882 354,98 €	2 377 799,75 €	5 736 708,78 €	-298 800,00 €	5 437 908,78 €	2 151 310,85 €	37,5%
Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation		1 836 725,67 €	234 400,00 €	0,00 €	2 071 125,67 €	0,00 €	0,0%
	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	474 582,78 €	861 802,73 €	913 974,00 €	61 400,00 €	975 374,00 €	975 215,19 €	106,7%
	Ch. 041	Opérations patrimoniales	3 048 980,34 €	300 000,00 €	0,00 €	317 000,00 €	317 000,00 €		
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			3 523 563,12 €	1 898 528,39 €	2 750 698,67 €	678 400,00 €	3 369 499,67 €	975 215,19 €	35,5%
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.			5 405 918,10 €	3 399 652,49 €	8 487 408,45 €	314 000,00 €	8 801 408,45 €	3 126 526,04 €	36,8%

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019	-1 925 914,73 €
Solde des restes à réaliser 2019	368 025,31 €
Résultat de la section d'investissement 2019	-1 558 889,42 €
Résultat de clôture 2019	631 243,84 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N°6- COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Le budget primitif 2020 du Budget Principal ayant été voté avec reprise anticipée des résultats 2019, les résultats figurant au compte administratif 2019 dudit Budget sont strictement conformes aux résultats repris par anticipation (délibération n° 4 de la séance du 27 février 2020).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Principal, dont le détail est indiqué ci-après :

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats intégrés au Budget Principal 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	2 188 133,26 €	2 188 133,26 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-1 925 914,73 €	-1 925 914,73 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019	369 025,31 €	369 025,31 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	1 556 889,42 €	1 556 889,42 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	1 925 914,73 €	1 925 914,73 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	1 556 889,42 €	1 556 889,42 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	631 243,84 €	631 243,84 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats du BA EAU intégrés au Budget Principal 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	175 153,19 €	175 153,19 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-33 232,03 €	-33 232,03 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	33 232,03 €	33 232,03 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	33 232,03 €	33 232,03 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	33 232,03 €	33 232,03 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	141 921,16 €	141 921,16 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats du BA EAU + Résultats du Budget Principal 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	2 363 286,45 €	2 363 286,45 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-1 959 146,76 €	-1 959 146,76 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019	369 025,31 €	369 025,31 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	1 590 121,45 €	1 590 121,45 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	1 959 146,76 €	1 959 146,76 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	1 590 121,45 €	1 590 121,45 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	773 165,00 €	773 165,00 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les crédits afférents étant conformes à ceux inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget Principal, il n'est pas nécessaire, pour le moment, de procéder au vote d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS
- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Principal, dont le détail est indiqué ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Assainissement de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 047 065,47	963 916,00	3 010 981,47
Titres de recette émis (b)	687 164,00	1 027 657,07	1 714 821,07
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	687 164,00	1 027 657,07	1 714 821,07
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 047 065,47	963 916,00	3 010 981,47
Mandats émis (f)	1 939 864,42	767 014,10	2 706 878,52
Annulations de mandats (g)	515 031,51	46 617,60	561 649,11
Depenses nettes (h = f - g)	1 424 832,91	720 396,50	2 145 229,41
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		307 260,57	
(h - d) Déficit	737 668,91		430 408,34

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ASSAINISSEMENT COUTANCES - Investissement	189 034,13		-737 668,91		-548 634,78
Fonctionnement	238 246,02	156 506,34	307 260,57		389 000,25
Sous-Total	427 280,15	156 506,34	-430 408,34		-159 634,53
TOTAL III	427 280,15	156 506,34	-430 408,34		-159 634,53
TOTAL I + II + III	427 280,15	156 506,34	-430 408,34		-159 634,53

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Assainissement de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Ainsi fait et délibéré.

N°8 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE ASSAINISSEMENT

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget à comptabilité distincte Assainissement, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général	348 450,00 €	400,00 €	348 850,00 €	259 743,32 €	74,5%
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés	235 000,00 €	10 000,00 €	245 000,00 €	237 597,46 €	101,1%
	Ch. 66	Charges financières	8 540,00 €	-5 115,00 €	3 425,00 €	1 679,06 €	19,7%
	Ch. 67	Charges exceptionnelles		120,00 €	120,00 €	120,00 €	#DIV/0!
	TOTAL OPERATIONS REELLES			591 990,00 €	5 405,00 €	597 395,00 €	499 139,84 €
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	73 980,68 €	57 503,32 €	131 484,00 €		0,0%
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 037,00 €		235 037,00 €	221 256,66 €	94,1%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			309 017,68 €	57 503,32 €	366 521,00 €	221 256,66 €
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.			901 007,68 €	62 908,32 €	963 916,00 €	720 396,50 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019	
Opérations réelles	Ch. 002	Solde de la section de fonctionnement reporté	81 739,68 €		81 739,68 €	81 739,68 €	100,0%	
	Ch. 70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	718 000,00 €	62 908,32 €	780 908,32 €	946 552,67 €	131,8%	
	Ch. 74	Dotations, subventions et participations	40 000,00 €		40 000,00 €	19 837,20 €	49,6%	
	TOTAL OPERATIONS REELLES			758 000,00 €	62 908,32 €	820 908,32 €	966 389,87 €	127,5%
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 268,00 €		61 268,00 €	61 267,20 €	100,0%	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			61 268,00 €	0,00 €	61 268,00 €	61 267,20 €	100,0%
	COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.			901 007,68 €	62 908,32 €	963 916,00 €	1 109 396,75 €	

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019	389 000,25 €
--	--------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	85 980,00 €		85 980,00 €	85 967,35 €	100,0%
	Ch. 20	Immobilisations incorporelles	455 608,74 €		455 608,74 €	147 647,32 €	32,4%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	214 971,53 €		214 971,53 €	86 759,73 €	40,4%
	Ch. 23	Immobilisations en cours	679 237,20 €	550 000,00 €	1 229 237,20 €	1 043 191,31 €	153,6%
TOTAL OPERATIONS REELLES			1 435 797,47 €	550 000,00 €	1 985 797,47 €	1 363 565,71 €	95,0%
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	61 268,00 €		61 268,00 €	61 267,20 €	100,0%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			61 268,00 €	0,00 €	61 268,00 €	61 267,20 €
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.			1 497 065,47 €	550 000,00 €	2 047 065,47 €	1 424 832,91 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	189 034,13 €		189 034,13 €	189 034,13 €	100,0%
	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	168 486,34 €	5 037,00 €	173 523,34 €	173 523,34 €	103,0%
	Ch. 13	Subventions d'investissement	665 873,00 €	301 606,00 €	967 479,00 €	92 384,00 €	13,9%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	164 654,32 €	185 853,68 €	350 508,00 €	200 000,00 €	121,5%
TOTAL OPERATIONS REELLES			999 013,66 €	492 496,68 €	1 491 510,34 €	465 907,34 €	46,6%
Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation	73 980,68 €	57 503,32 €	131 484,00 €		0,0%
	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	235 037,00 €		235 037,00 €	221 256,66 €	94,1%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			309 017,68 €	57 503,32 €	366 521,00 €	221 256,66 €
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.			1 497 065,47 €	550 000,00 €	2 047 065,47 €	876 198,13 €	

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :	-548 634,78 €
--	---------------

Solde des restes à réaliser 2019	421 147,36 €
Résultat de la section d'investissement 2019	-127 487,42 €
Résultat de clôture 2019	261 512,83 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle ;

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte Assainissement de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N° 9 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Le budget primitif 2020 du Budget Assainissement ayant été voté avec reprise anticipée des résultats 2019, les résultats figurant au compte administratif 2019 dudit Budget sont strictement conformes aux résultats repris par anticipation (délibération n° 7 de la séance du 27 février 2020).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Assainissement, dont le détail est indiqué ci-après :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats intégrés au Budget annexe Assainissement 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 27/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	389 000,25 €	389 000,25 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-548 634,78 €	-548 634,78 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019	421 147,36 €	421 147,36 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	127 487,42 €	127 487,42 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	548 634,78 €	548 634,78 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	127 487,42 €	127 487,42 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	261 512,83 €	261 512,83 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les crédits afférents étant conformes à ceux inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement, il n'est pas nécessaire, pour le moment, de procéder au vote d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Assainissement, dont le détail est indiqué ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

N°10 - COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE EAU

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Eau de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	393 345,92	1 198 627,29	1 591 973,21
Titres de recette émis (b)	166 356,93	1 352 489,91	1 518 846,84
Réductions de titres (c)		232 902,00	232 902,00
Recettes nettes (d = b - c)	166 356,93	1 119 587,91	1 285 944,84
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	290 907,63	1 198 627,29	1 489 534,92
Mandats émis (f)	255 168,91	1 034 334,01	1 289 502,92
Annulations de mandats (g)	33 218,25	9 200,00	42 418,25
Depenses nettes (h = f - g)	221 950,66	1 025 134,01	1 247 084,67
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		94 453,90	38 860,17
(h - d) Déficit	55 593,73		

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
EAU COUTANCES -					
Investissement	22 361,70		-55 593,73		-33 232,03
Fonctionnement	170 271,22	89 571,93	94 453,90		175 153,10
Sous-Total	192 632,92	89 571,93	38 860,17		141 921,16
TOTAL III	192 632,92	89 571,93	38 860,17		141 921,16
TOTAL I + II + III	192 632,92	89 571,93	38 860,17		141 921,16

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Eau de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Ainsi fait et délibéré.

N° 11- COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE EAU

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget à comptabilité distincte Eau, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général	296 800,00 €		296 800,00 €	269 944,19 €	91,0%
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	10,00 €		10,00 €		0,0%
	Ch. 67	Charges exceptionnelles		678 405,00 €	678 405,00 €	678 404,82 €	#DIV/0!
	TOTAL OPERATIONS REELLES		296 810,00 €	678 405,00 €	975 215,00 €	948 349,01 €	319,5%
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	178 169,29 €	-36 887,00 €	141 282,29 €		0,0%
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 610,00 €	1 520,00 €	82 130,00 €	76 785,00 €	95,3%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		258 779,29 €	-35 367,00 €	223 412,29 €	76 785,00 €	29,7%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.			555 589,29 €	643 038,00 €	1 198 627,29 €	1 025 134,01 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 002	Solde de la section de fonctionnement reporté	80 699,29 €		80 699,29 €	80 699,29 €	100,0%
	Ch. 70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	470 000,00 €	643 038,00 €	1 113 038,00 €	1 114 710,91 €	237,2%
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €		10,00 €	0,11 €	1,1%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		470 010,00 €	643 038,00 €	1 113 048,00 €	1 114 711,02 €	237,2%
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 880,00 €		4 880,00 €	4 876,89 €	99,9%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		4 880,00 €	0,00 €	4 880,00 €	4 876,89 €	99,9%
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.			555 589,29 €	643 038,00 €	1 198 627,29 €	1 200 287,20 €	

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019 : 175 153,19 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			0,00 €		#DIV/0!
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	3 094,00 €		3 094,00 €	3 093,33 €	100,0%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	90 000,00 €	-50 000,00 €	40 000,00 €	33 218,25 €	36,9%
	Ch. 23	Immobilisations en cours	192 933,63 €	50 000,00 €	242 933,63 €	180 762,19 €	93,7%
TOTAL OPERATIONS REELLES		286 027,63 €	0,00 €	286 027,63 €	217 073,77 €	75,9%	
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 880,00 €		4 880,00 €	4 876,89 €	99,9%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		4 880,00 €	0,00 €	4 880,00 €	4 876,89 €	99,9%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.			290 907,63 €	0,00 €	290 907,63 €	221 950,66 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	22 361,70 €		22 361,70 €	22 361,70 €	100,0%
	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	89 571,93 €		89 571,93 €	89 571,93 €	100,0%
	Ch. 13	Subventions d'investissement	58 000,00 €		58 000,00 €		0,0%
TOTAL OPERATIONS REELLES		147 571,93 €	0,00 €	147 571,93 €	89 571,93 €	60,7%	
Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation	178 169,29 €	-36 887,00 €	141 282,29 €		0,0%
	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 610,00 €	1 520,00 €	82 130,00 €	76 785,00 €	95,3%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		258 779,29 €	-35 367,00 €	223 412,29 €	76 785,00 €	29,7%	
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.			428 712,92 €	-35 367,00 €	393 345,92 €	188 718,63 €	

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : -33 232,03 €

Solde des restes à réaliser 2019	0,00 €
Résultat de la section d'investissement 2019	-33 232,03 €
Résultat de clôture 2019	141 921,16 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte Eau de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N°12 - REVERSEMENT DES RESULTATS 2019 DU BUDGET ANNEXE EAU AU SDEAU 50

Suite au vote du compte de gestion 2019 et du compte administratif 2019 du Budget annexe Eau, et après avoir procédé à l'affectation définitive des résultats concernés au sein du Budget Général, il est proposé de procéder au reversement des résultats du Budget annexe Eau 2019, par le Budget Général, auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50), en application de la délibération n°33 du Conseil Municipal du 23 mai 2019 (alinéa 4).

Les résultats du budget annexe Eau pour 2019 font ressortir un excédent de fonctionnement de 175 153,19 euros, et un déficit d'investissement de 33 232,03 euros. Par contraction, l'excédent net de 141 921,16 euros sera donc reversé au SDEAU 50, sur le compte DF 678 du Budget Général. Il est précisé qu'aucun reste à réaliser d'investissement ne sera transféré au Syndicat, le compte administratif 2019 du budget annexe ne faisant ressortir aucun reste à réaliser.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le reversement du résultat cumulé positif figurant au compte administratif 2019 du Budget annexe Eau, soit + 141 921,16 euros (dont + 175 153,19 euros en fonctionnement, - 33 232,03 euros en investissement), auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50)
- D'autoriser Monsieur le Maire à mandater le reversement de ces résultats auprès du Syndicat

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le reversement du résultat cumulé positif figurant au compte administratif 2019 du Budget annexe Eau, soit + 141 921,16 euros (dont + 175 153,19 euros en fonctionnement, - 33 232,03 euros en investissement), auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50)
- AUTORISE Monsieur le Maire à mandater le reversement de ces résultats auprès du Syndicat
-

Ainsi fait et délibéré.

N° 13- COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE EHPAD

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	313 972,02	298 802,88	612 774,90
Titres de recette émis (b)	106 025,13	190 273,50	296 298,63
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	106 025,13	190 273,50	296 298,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	313 972,02	298 802,88	612 774,90
Mandats émis (f)	122 573,60	90 110,34	212 683,94
Annulations de mandats (g)		6 703,88	6 703,88
Depenses nettes (h = f - g)	122 573,60	83 406,46	205 980,06
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		106 867,04	90 318,57
(h - d) Déficit	16 548,47		

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CONSTRUCTION BAT EHPAD					
Investissement	-172 293,79		-16 548,47		-188 842,26
Fonctionnement	104 921,14	104 921,14	106 867,04		106 867,04
Sous-Total	-67 372,65	104 921,14	90 318,57		-81 975,22
TOTAL II	-67 372,65	104 921,14	90 318,57		-81 975,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-67 372,65	104 921,14	90 318,57		-81 975,22

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Ainsi fait et délibéré.

N° 14 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE EHPAD

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget à comptabilité distincte EHPAD, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

BUDGET EHPAD - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - SYNTHESE D'EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général	53 500,00 €		53 500,00 €	46 375,64 €	86,7%
	Ch. 66	Charges financières	36 252,00 €		36 252,00 €	35 926,83 €	99,1%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		89 752,00 €	0,00 €	89 752,00 €	82 302,47 €	91,7%
Opérations d'ordre	Ch. 023	Virement à la section d'investissement	207 940,88 €		207 940,88 €		0,0%
	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 110,00 €		1 110,00 €	1 103,99 €	99,5%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		209 050,88 €	0,00 €	209 050,88 €	1 103,99 €	0,5%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.			298 802,88 €	0,00 €	298 802,88 €	83 406,46 €	27,9%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	278 802,88 €		278 802,88 €	190 000,42 €	68,1%
	Ch. 77	Produits exceptionnels	20 000,00 €		20 000,00 €	273,08 €	1,4%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		298 802,88 €	0,00 €	298 802,88 €	190 273,50 €	63,7%
Opérations d'ordre							
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
	COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.			298 802,88 €	0,00 €	298 802,88 €	190 273,50 €

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

106 867,04 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	172 293,79 €		172 293,79 €	172 293,79 €	100,0%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	116 416,00 €		116 416,00 €	116 415,24 €	100,0%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €		20 000,00 €	6 158,36 €	30,8%
	Ch. 23	Immobilisations en cours	5 262,23 €		5 262,23 €	0,00 €	0,0%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		141 678,23 €	0,00 €	141 678,23 €	122 573,60 €	86,5%
Opérations d'ordre							
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
	COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.			313 972,02 €	0,00 €	313 972,02 €	294 867,39 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre	Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves	104 921,14 €		104 921,14 €	104 921,14 €	100,0%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		104 921,14 €	0,00 €	104 921,14 €	104 921,14 €	100,0%
	Opérations d'ordre	Ch. 021	Virement de la section d'exploitation	207 940,88 €		207 940,88 €	
Ch. 040		Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 110,00 €		1 110,00 €	1 103,99 €	99,5%
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		209 050,88 €	0,00 €	209 050,88 €	1 103,99 €	0,5%	
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.			313 972,02 €	0,00 €	313 972,02 €	106 025,13 €	33,8%

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

-188 842,26 €

Solde des restes à réaliser 2019

0,00 €

Résultat de la section d'investissement 2019

-188 842,26 €

Résultat de clôture 2019

-81 975,22 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte EHPAD de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N°15 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE EHPAD-AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Le budget primitif 2019 du Budget EHPAD ayant été voté avec reprise anticipée des résultats 2019, les résultats figurant au compte administratif 2019 dudit Budget sont strictement conformes aux résultats repris par anticipation (délibération n° 10 de la séance du 28 février 2020).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe EHPAD, dont le détail est indiqué ci-après :

BUDGET ANNEXE EHPAD DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats intégrés au Budget annexe EHPAD 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	106 867,04 €	106 867,04 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-188 842,26 €	-188 842,26 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019			0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-188 842,26 €	-188 842,26 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	188 842,26 €	188 842,26 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	106 867,04 €	106 867,04 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les crédits afférents étant conformes à ceux inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget EHPAD, il n'est pas nécessaire, pour le moment, de procéder au vote d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe EHPAD, dont le détail est indiqué ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

N°16 - COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE OPERADELOT

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Opéradelot de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	763 290,36	970 290,04	1 733 580,40
Titres de recette émis (b)		113 294,46	113 294,46
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		113 294,46	113 294,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	763 290,36	970 290,04	1 733 580,40
Mandats émis (f)	99 115,45	110 125,03	209 240,48
Annulations de mandats (g)		0,59	0,59
Depenses nettes (h = f - g)	99 115,45	110 124,44	209 239,89
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 170,02	
(h - d) Déficit	99 115,45		95 945,43

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif OPERADELOT COUTANCES -					
Investissement	-167 745,87		-99 115,45		-266 861,32
Fonctionnement			3 170,02		3 170,02
Sous-Total	-167 745,87		-95 945,43		-263 691,30
TOTAL II	-167 745,87		-95 945,43		-263 691,30
III - Budgets des services à caractère Industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-167 745,87		-95 945,43		-263 691,30

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Opéradelot de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Ainsi fait et délibéré.

N°17 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE OPERADELOT

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget à comptabilité distincte Opéradelot, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général	206 063,68 €		206 063,68 €	110 093,47 €	53,4%
	Ch. 65	Autres charges de gestion courante	10,00 €		10,00 €	0,34 €	3,4%
	Ch. 66	Charges financières	926,00 €		926,00 €	30,63 €	3,3%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		206 999,68 €	0,00 €	206 999,68 €	110 124,44 €	53,2%
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 290,36 €		763 290,36 €		0,0%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		763 290,36 €	0,00 €	763 290,36 €	0,00 €	0,0%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.			970 290,04 €	0,00 €	970 290,04 €	110 124,44 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	390 289,55 €		390 289,55 €	22 098,61 €	5,7%
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €		10,00 €		0,0%
	Ch. 77	Produits exceptionnels	13 000,00 €		13 000,00 €	20 633,44 €	158,7%
TOTAL OPERATIONS REELLES			403 299,55 €	0,00 €	403 299,55 €	42 732,05 €	10,6%
Opérations d'ordre	Ch. 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 990,49 €		566 990,49 €	70 562,41 €	12,4%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		566 990,49 €	0,00 €	566 990,49 €	70 562,41 €	12,4%
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.			970 290,04 €	0,00 €	970 290,04 €	113 294,46 €	

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2018 : 3 170,02 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	167 745,87 €		167 745,87 €	167 745,87 €	100,0%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées	28 554,00 €		28 554,00 €	28 553,04 €	100,0%
	TOTAL OPERATIONS REELLES		28 554,00 €	0,00 €	28 554,00 €	28 553,04 €	100,0%
Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	566 990,49 €		566 990,49 €	70 562,41 €	12,4%
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		566 990,49 €	0,00 €	566 990,49 €	70 562,41 €	12,4%
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.			763 290,36 €	0,00 €	763 290,36 €	266 861,32 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre			Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	TOTAL OPERATIONS REELLES		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
	Opérations d'ordre	Ch. 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	763 290,36 €		763 290,36 €	
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE		763 290,36 €	0,00 €	763 290,36 €	0,00 €	0,0%	
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.			763 290,36 €	0,00 €	763 290,36 €	0,00 €	

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : -266 861,32 €

Solde des restes à réaliser 2018	0,00 €
Résultat de la section d'investissement 2018	-266 861,32 €
Résultat de clôture 2018	-263 691,30 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte Opéradelot de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N°18 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE OPERADELOT - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Le budget primitif 2020 du Budget Opéradelot ayant été voté avec reprise anticipée des résultats 2019, les résultats figurant au compte administratif 2019 dudit Budget sont strictement conformes aux résultats repris par anticipation (délibération n° 12 de la séance du 27 février 2020).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Opéradelot, dont le détail est indiqué ci-après :

BUDGET ANNEXE OPERADELOT DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats intégrés au Budget annexe OPERADELOT 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	3 170,02 €	3 170,02 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	-266 861,32 €	-266 861,32 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019		0,00 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-266 861,32 €	-266 861,32 €	0,00 €
Report au RI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au DI 001	266 861,32 €	266 861,32 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	3 170,02 €	3 170,02 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les crédits afférents étant conformes à ceux inscrits au Budget Primitif 2019 du Budget Opéradelot, il n'est pas nécessaire, pour le moment, de procéder au vote d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Opéradelot, dont le détail est indiqué ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

N°19 - COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE CAMPING

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Camping de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Résultats budgétaires de l'exercice

02501 - CAMPING VILLE COUTANCES

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	32 837,86	82 435,07	115 272,93
Titres de recette émis (b)	6 643,72	80 071,44	86 715,16
Réductions de titres (c)		2 417,79	2 417,79
Recettes nettes (d = b - c)	6 643,72	77 653,65	84 297,37
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	32 837,86	82 435,07	115 272,93
Mandats émis (f)	394,62	81 036,09	81 430,71
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	394,62	81 036,09	81 430,71
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	6 249,10		2 866,66
(h - d) Déficit		3 382,44	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02501 - CAMPING VILLE COUTANCES

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-5 837,86		6 249,10		411,24
Fonctionnement	6 629,93	5 837,86	-3 382,44		-2 590,37
TOTAL I	792,07	5 837,86	2 866,66		-2 179,13
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	792,07	5 837,86	2 866,66		-2 179,13

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget à comptabilité distincte Camping de la Ville de Coutances établi par Madame la Trésorière Principale.

Ainsi fait et délibéré.

N°20 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE CAMPING

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2019 du Budget à comptabilité distincte Camping, et dont les résultats sont conformes au Compte de Gestion. La synthèse de l'exécution budgétaire 2019 du budget est la suivante :

BUDGET CAMPING- COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - SYNTHESE D'EXECUTION BUDGETAIRE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre		Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 011	Charges à caractère général		36 900,00 €	-1 221,71 €	35 678,29 €	34 283,45 €	92,9%
	Ch. 012	Charges de personnel et frais assimilés		9 792,07 €	36 154,71 €	45 946,78 €	45 946,78 €	469,2%
	TOTAL OPERATIONS REELLES			46 692,07 €	34 933,00 €	81 625,07 €	80 230,23 €	171,8%
Opérations d'ordre	Ch. 042	opérations d'ordre de transfert entre sections			810,00 €	810,00 €	805,86 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			0,00 €	810,00 €	810,00 €	805,86 €	
COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. DE FONCT.				46 692,07 €	35 743,00 €	82 435,07 €	81 036,09 €	173,6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		Chapitre		Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 002	Résultat de fonctionnement reporté		792,07 €	0,00 €	792,07 €	792,07 €	100,0%
	Ch. 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		45 000,00 €	35 743,00 €	80 743,00 €	77 652,59 €	172,6%
	Ch. 75	Autres produits de gestion courante		900,00 €	0,00 €	900,00 €	1,06 €	0,1%
TOTAL OPERATIONS REELLES			45 900,00 €	35 743,00 €	81 643,00 €	77 653,65 €	169,2%	
Opérations d'ordre	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	COMPTE ADMINISTRATIF - REC. DE FONCT.				45 900,00 €	35 743,00 €	82 435,07 €	78 445,72 €

SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2019

-2 590,37 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre		Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 001	Solde d'exécution de la section d'investissement		5 837,86 €	0,00 €	5 837,86 €	5 837,86 €	100,0%
	Ch. 21	Immobilisations corporelles		25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €	394,62 €	1,6%
	Ch. 23	Immobilisations en cours		2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL OPERATIONS REELLES			32 837,86 €	0,00 €	32 837,86 €	6 232,48 €	19,0%	
Opérations d'ordre	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!
	COMPTE ADMINISTRATIF - DEP. D'INVEST.				32 837,86 €	0,00 €	32 837,86 €	6 232,48 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		Chapitre		Budget primitif 2019	Décisions modificatives 2019 hors cessions (cumul)	Budget total 2019 hors cessions	Réalisations 2019	% réalisé par rapport au BP 2019
Opérations réelles	Ch. 10	Dotations, fonds divers et réserves		5 837,86 €	0,00 €	5 837,86 €	5 837,86 €	100,0%
	Ch. 16	Emprunts et dettes assimilées		27 000,00 €	-810,00 €	26 190,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL OPERATIONS REELLES			32 837,86 €	-810,00 €	32 027,86 €	5 837,86 €	17,8%	
Opérations d'ordre	Ch. 040	opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00 €	810,00 €	810,00 €	805,86 €	
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE			0,00 €	810,00 €	810,00 €	805,86 €	
COMPTE ADMINISTRATIF - REC. D'INVEST.				32 837,86 €	0,00 €	32 837,86 €	6 643,72 €	20,2%

SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019 :

411,24 €

Solde des restes à réaliser 2019

0,00 €

Résultat de la section d'investissement 2019

411,24 €

Résultat de clôture 2019

-2 179,13 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Il est procédé au vote après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget à comptabilité distincte Camping de la Ville de Coutances.

Ainsi fait et délibéré.

N°21 - COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET A COMPTABILITE DISTINCTE CAMPING - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Le budget primitif 2020 du Budget Camping ayant été voté avec reprise anticipée des résultats 2019, les résultats figurant au compte administratif 2019 dudit Budget sont strictement conformes aux résultats repris par anticipation (délibération n° 13 de la séance du 27 février 2020).

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Camping, dont le détail est indiqué ci-après :

BUDGET ANNEXE CAMPING DE LA VILLE DE COUTANCES - AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2019

Résultats intégrés au Budget annexe Camping 2020

	Résultats 2019 repris par anticipation au Budget Primitif 2020 (Conseil Municipal du 28/02/2020)	Résultats constatés au compte administratif 2019 - Affectation définitive des résultats	Ecart
Solde de la section de fonctionnement 2019	-2 590,37 €	-2 590,37 €	0,00 €
Solde de la section d'investissement 2019	411,24 €	411,24 €	0,00 €
Solde des restes à réaliser 2019	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report au RI 001	411,24 €	411,24 €	0,00 €
Report au DI 001	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation au compte RI 1068	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Affectation au compte RF 002	-2 590,37 €	-2 590,37 €	0,00 €
Affectation au compte DF 002	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les crédits afférents étant conformes à ceux inscrits au Budget Primitif 2020 du Budget Camping, il n'est pas nécessaire, pour le moment, de procéder au vote d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de procéder à l'affectation définitive des résultats 2019 du Budget Annexe Camping, dont le détail est indiqué ci-avant.

Ainsi fait et délibéré.

N°22 - TRANSFERT D'UN EMPRUNT AU SDEAU 50

En application de la délibération n°33 du Conseil Municipal du 23 mai 2019 (alinéa 3), il est proposé de transférer l'emprunt à taux zéro (avance remboursable) accordé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en 2011, auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50), à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les caractéristiques financières de l'emprunt concerné sont les suivantes :

- Etablissement prêteur : Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Numéro de l'emprunt : 10280631/01
- Objet : Création d'un réservoir à Monthuchon
- Durée initiale : 15 ans
- Taux : 0 %
- Périodicité de remboursement : annuelle
- Capital emprunté : 46 400,00 euros
- Capital restant dû au 1^{er} janvier 2020 : 21 653,36 euros
- Terme : 29 septembre 2026

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le transfert de l'emprunt 10280631/01 ci-avant décrit, auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50), à compter du 1^{er} janvier 2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant ce transfert juridique.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur LANGLOIS,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le transfert de l'emprunt 10280631/01 ci-avant décrit, auprès du Syndicat Départemental de l'Eau (SDEAU 50), à compter du 1^{er} janvier 2020.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document permettant ce transfert juridique.

Ainsi fait et délibéré.

N°23 - DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET EHPAD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L 1612-11 ;

Vu l'instruction budgétaire M14 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget ;

Monsieur le Maire propose de modifier le Budget Annexe EHPAD pour prévoir les crédits nécessaires à l'amortissement des biens d'investissement du budget annexe.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur RAPILLY,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de modifier le Budget Annexe EHPAD pour prévoir les crédits nécessaires à l'amortissement des biens d'investissement du budget annexe.

Ainsi fait et délibéré.

N°24 - Abattement de 50% sur la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) 2020

L'article 16 de l'ordonnance no 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 autorise les communes qui ont instauré la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) avant le 1er juillet 2019 à adopter un abattement sur cette taxe compris entre « 10 et 100 % », pour tous les redevables, au titre de l'année 2020. Le taux d'abattement est le même pour tous les contribuables de la commune.

Le produit de TLPE inscrit au budget 2020 est de 52 000€.

Il est proposé au Conseil municipal de :

- voter un abattement de 50% applicable au montant de la TLPE due par chaque redevable au titre de l'année 2020.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Madame PASERO,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de voter un abattement de 50% applicable au montant de la TLPE due par chaque redevable au titre de l'année 2020.

Ainsi fait et délibéré.

N°25 - AIDE A LA REPRISE DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION ET DEBITS DE BOISSON

L'article 2 de l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 prévoyait la fermeture d'établissements recevant du public.

Les restaurants et débits de boisson ont dû fermer à compter du 15 avril 2020 ; ils pouvaient simplement maintenir leurs activités de vente à emporter et de livraison.

Notre territoire étant situé en zone verte, ces établissements peuvent de nouveau accueillir du public depuis le 2 juin dernier, dans le respect des protocoles sanitaires.

Afin d'apporter un soutien à la reprise de l'activité des restaurants et des débits de boisson coutançais, la Ville souhaite offrir à chaque agent des services de la Ville et du CCAS deux bons de 15,25€ à consommer d'ici le 1er septembre 2020, dans les établissements de Coutances uniquement.

Ce dispositif concernera les 120 agents de la Ville et les 130 agents du CCAS. Il mobilisera une enveloppe de 7 700€.

La dépense sera imputée au chapitre 6232 « Fêtes et cérémonies ».

Il est proposé au Conseil municipal de :

- valider le dispositif de relance de l'activité des établissements de restauration et débits de boisson coutançais, tel qu'exposé ci-dessus.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Madame PASERO,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de valider le dispositif de relance de l'activité des établissements de restauration et débits de boisson coutançais, tel qu'exposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré.

N°26 – REFECTON DE VOIRIE COUR AUX MAGNENS - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

Au rang des projets inscrits aux budget primitif 2020, figure le réaménagement de la voirie de la cour aux Magnens.

Le projet consiste à réaliser une réfection complète de la voirie de la cour aux Magnens et du lieu-dit « La Vallée » qui se situe dans son prolongement. Par le passé, la collectivité avait acquis la maison Marie, pour la démolir en 2016. Des travaux d'effacement des réseaux aériens et de renouvellement de l'éclairage public ont ensuite eu lieu en 2017.

L'ensemble de la voirie étant dans un état très dégradé, il est proposé de la refaire en enrobé, dans sa première partie, et en bicouche dans la partie menant au hameau de 6 habitations de « La Vallée » (situé en contrebas de l'écoquartier).

La démolition de la maison Marie ayant permis de mettre à jour un lavoir qui est toujours alimenté par des sources, il est envisagé de le mettre en valeur tout en sécurisant ses abords, afin d'éviter les chutes des piétons. Une aire de pic-nic serait aménagée juste derrière celui-ci, matérialisée par un sol en stabilisé et deux tables permettant aux piétons et randonneurs de disposer d'une aire de repos, complétée par la pose d'un banc devant le lavoir.

Concernant les réseaux souterrains, le réseau d'eau potable serait renouvelé intégralement, car sujet à de nombreuses fuites depuis 2 ans, mais également en vue de supprimer le réseau passant en servitude chez un privé, puis sur des parcelles de l'écoquartier et terminant en « chute libre » pour alimenter les habitations du hameau situé en cul-de-sac. La compétence ayant été transférée au SDEAU, c'est le syndicat qui prendrait intégralement en charge ces dépenses.

Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont anciens, mais en bon état. Aussi, le parti-pris retenu est de supprimer les regards mixtes (regards dans lesquels s'écoulent les 2 flux indépendamment, mais pouvant être soumis à des débordements dans un sens ou dans l'autre en cas d'orage) afin d'améliorer le système d'assainissement de la Ville, d'autant plus que la rivière du Bulsard se trouve très près des travaux envisagés. Par ailleurs, une extension du réseau d'assainissement est prévue pour raccorder les 6 habitations en fond de chantier, car actuellement non raccordées, alors que situées en zonage collectif et présentant des installations autonomes globalement en mauvais état.

Le plan en pièce jointe permet de mieux expliciter ces travaux.

Les travaux étant situés en Site Patrimonial Remarquable (ex-ZPPAUP), ils feront l'objet d'un permis d'aménager soumis à l'architecte des bâtiments de France (ABF).

La durée des travaux est estimée à 4 mois, avec des contraintes très fortes pour les riverains, qui ne pourront accéder à leur domicile en journée avec leur véhicule (accès piéton toujours possible), du fait de l'étroitesse de la voie et du fait qu'elle se termine en cul-de-sac.

Le montant de l'opération est estimé à 376 715 € HT (soit 452 058 € TTC), décomposé comme suit :

Désignation des travaux	Montant €
<i>Travaux</i>	
Terrassements Voirie Eaux pluviales	138 000,00 €

Eaux pluviales (avec lot terrassement, voirie)	19 000,00 €
Eaux pluviales (lot EU - EP)	10 100,00 €
Eaux usées (lot EU-EP)	127 400,00 €
Eau potable (travaux SDEAU)	48 000,00 €
Total travaux	342 500,00 €
<u>Etudes et divers</u>	
SPS	2 500,00 €
Levé topographique	1 890,00 €
Bornage périmétrique	1 600,00 €
Etudes géotechniques	3 500,00 €
HAP Amiante	1 600,00 €
Investigations complémentaires	4 000,00 €
Contrôles réseaux EU-compactage	2 000,00 €
Imprévus Divers (5%)	17 125,00 €
Total Etudes et Divers	34 215,00 €
Montant Global	376 715,00 €
TVA 20 %	75 343,00 €
Montant total TTC	452 058,00 €

A noter que la partie voirie et pluviale serait prise en charge par le budget général et l'assainissement par le budget annexe correspondant. Une incertitude demeure sur les résultats de l'appel d'offres quant à l'impact des mesures sanitaires COVID-19 que pourraient répercuter les entreprises dans leur offre de prix, et pour laquelle la collectivité ne dispose actuellement d'aucun recul.

En termes de recettes, un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé et est en cours d'instruction pour une recette estimée à 39 000 €. Les travaux subventionnables à ce titre n'ayant pas augmenté depuis la première estimation, il n'est pas nécessaire de redéposer un nouveau dossier. En revanche, un dossier sera établi auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux d'assainissement ; une participation d'environ 50 000 € (soit 40% du montant des travaux) est escomptée.

Les travaux d'eau potable étant portés par le SDEAU, dans le pire des cas, le reste à charge pour la Ville serait, au global, de 239 715 € HT, tous budgets confondus.

L'avant-projet a été présenté en commission des affaires municipales le 11 mai dernier, qui l'a validé.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'avant-projet de réfection de la voirie de la cour aux Magnens et le plan de financement de celui-ci ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager relatif audit projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, d'un montant maximum eu égard aux aides pouvant être attribuées.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur BOURGET,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'avant-projet de réfection de la voirie de la cour aux Magnens et le plan de financement de celui-ci ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager relatif audit projet ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, d'un montant maximum eu égard aux aides pouvant être attribuées.

Ainsi fait et délibéré.

N°27 – REFECTION DE VOIRIE RUE GEOFFROY DE MONTBRAY - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

Au rang des projets inscrits aux budget primitif 2020, figure le réaménagement de la voirie de la rue Geoffroy de Montbray, pour la partie située entre le boulevard Encoignard et les rues Montigny et Quesnel Morinière.

Cette portion de la voirie est en état de vétusté avancé du fait des travaux de renouvellement des réseaux souterrains opérés en 2015-2016, des chantiers privés successifs concernant la démolition de l'ex-747 et de la construction d'une résidence HLM actuellement en cours de travaux.

La philosophie du projet repose sur une réduction de la vitesse des véhicules empruntant cette voie par des aménagements de sécurité. En partie basse, un aménagement de type écluse sera réalisé, empêchant 2 véhicules de se croiser avec un sens prioritaire restant à arrêter. En partie haute, un aménagement de type plateau surélevé serait réalisé, empêchant les véhicules de prendre de la vitesse dans les 2 sens de circulation. La largeur de voirie sera réduite à 2,75m par sens de circulation, de manière à encore réduire la vitesse des automobilistes. Des passages piétons seront aménagés en plusieurs points, de manière à sécuriser leurs déplacements.

Des murets de soutènement seront réalisés juste après le carrefour avec Encoignard, de manière à matérialiser améliorer l'esthétique de l'entrée dans la rue, mais également à rattraper les altimétries qui seront modifiées par le projet.

Les trottoirs seront traités dans le respect des normes d'accessibilité PMR et le stationnement sera aménagé côté droit dans le sens montant (idem situation actuelle), sans perte de places par rapport à l'existant.

Les études préalables ayant montré que le réseau d'eaux pluviales passant au milieu de la rue n'était pas en bon état, celui-ci sera déposé et renouvelé aux endroits ne l'ayant pas été en 2015-2016.

Le plan en pièce jointe permet de mieux expliciter ces travaux.

Les travaux étant situés en Site Patrimonial Remarquable (ex-ZPPAUP), ils feront l'objet d'un permis d'aménager soumis à l'architecte des bâtiments de France (ABF).

La durée des travaux est estimée à 3 mois avec des contraintes fortes de circulation et d'accès aux propriétés pendant la durée du chantier. Ils ne seront engagés, en tout état de cause, qu'une fois le chantier de la résidence HLM terminé.

Le montant de l'opération est estimé à 409 519 € HT (soit 491 422,80 € TTC), décomposé comme suit :

Désignation des travaux	Montant €
<u>Travaux</u>	
Terrassements, voirie	217 700,00 €
Eaux pluviales	148 500,00 €
Travaux sur propriétés SA HLM	8 700,00 €
Total travaux	374 900,00 €
<u>Etudes et divers</u>	
SPS	1 190,00 €
HAP Amiante études géotechniques	8 320,00 €
Investigations complémentaires	3 579,00 €
Levé topographique	2 930,00 €
Imprévus Divers (4%)	15 000,00 €
Contrôle portance chaussée	1 000,00 €
Contrôle du réseaux EU et compactage	2 600,00 €
Total Etudes et Divers	34 619,00 €
Montant Global	409 519,00 €
TVA 20 %	81 903,80 €

Montant total TTC	491 422,80 €
--------------------------	---------------------

Ce montant pourrait être revu fonction des résultats de l'étude géotechnique réalisée début juin, dont les résultats ne sont pas encore connus. Par ailleurs, une incertitude demeure sur les résultats de l'appel d'offres quant à l'impact des mesures sanitaires COVID-19 que pourraient répercuter les entreprises dans leur offre de prix, et pour laquelle la collectivité ne dispose actuellement d'aucun recul.

En termes de recettes, un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a déjà été déposé et est en cours d'instruction. Toutefois, il ne porte que sur un montant d'opération de 179 450 € HT, le dossier ayant dû être déposé bien en amont des études désormais quasi-finalisées et n'intégrant pas le renouvellement du réseau d'eaux pluviales. Le montant de subvention attendu ne s'élèverait donc qu'à 35 890 €, et il conviendra donc de faire un additif audit dossier. Dans le cas le plus favorable, le montant de DETR pourrait s'élever à 80 000 €.

Les travaux sur propriété privée de la SA HLM sont envisagés dans le but d'assurer une cohérence esthétique et une concomitance des travaux d'enrobés sur leurs places de parking. Ce montant déduit, ainsi que la subvention potentielle, le reste à charge pour la Ville serait, au global, de 320 819 € HT.

L'avant-projet a été présenté en commission des affaires municipales le 11 mai dernier, qui l'a validé.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'avant-projet de réfection de la voirie de la rue Geoffroy de Montbray et le plan de financement de celui-ci ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager relatif audit projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à redéposer une demande de subvention au titre de la DETR ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de financement avec la SA HLM Coutances-Granville, pour les travaux la concernant et faisant l'objet d'un préfinancement par la Ville.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur BOURGET,

- Après en avoir délibéré à l'unanimité, Monsieur ROBIN s'abstenant,

- APPROUVE l'avant-projet de réfection de la voirie de la rue Geoffroy de Montbray et le plan de financement de celui-ci ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer le permis d'aménager relatif audit projet ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à redéposer une demande de subvention au titre de la DETR ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention de financement avec la SA HLM Coutances-Granville, pour les travaux la concernant et faisant l'objet d'un préfinancement par la Ville.

Ainsi fait et délibéré.

Fait à Coutances, le 12 juin 2020

Le Maire de Coutances,

N°28 – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT BOULEVARD ALSACE-LORRAINE ET AVENUE DE VERDUN - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET ET DEMANDE DE SUBVENTION

Par délibération datée du 23 mai 2019, le conseil a approuvé le plan pluriannuel d'investissement en matière d'assainissement pour les 10 années à venir.

A ce titre, étaient prévus en 2020, le renouvellement des réseaux du boulevard Alsace-Lorraine et de l'avenue de Verdun.

Si le cabinet ARTELIA, maître d'œuvre de l'opération, a avancé les études au maximum, la période de confinement n'a pas permis aux différents intervenants de se réunir et de valider l'avant-projet définitif avant la date du présent conseil.

Cet avant-projet a été validé par l'Agence de l'Eau, le Département, la direction de la qualité des eaux de Coutances Mer et Bocage lors d'une réunion organisée ce jeudi 11 juin par Monsieur le Maire

Le projet est scindé en deux parties et consiste en :

- le renouvellement intégral avec augmentation du diamètre des réseaux et branchements (au nombre de 77) situés sur le boulevard Alsace-Lorraine, entre le carrefour de la route d'Agon et celui de la Croix Quillard ;
- le renouvellement intégral avec augmentation du diamètre des réseaux et branchements (au nombre de 8) situés sur l'avenue de Verdun, entre le rond-point de Troïna et celui de Saint-Ouen.

L'objectif est d'augmenter le diamètre des réseaux actuellement sous-dimensionnés, tout en anticipant les travaux futurs prévus en amont, mais également de résoudre les problématiques de pente insuffisante, pour éradiquer les apports d'eaux parasites arrivant en tête de station.

Au vu de l'étendue du projet et des profondeurs du réseau (5m à certains endroits), de fortes perturbations sont à prévoir, notamment sur le boulevard Alsace-Lorraine, qui sera par moment totalement fermé à la circulation.

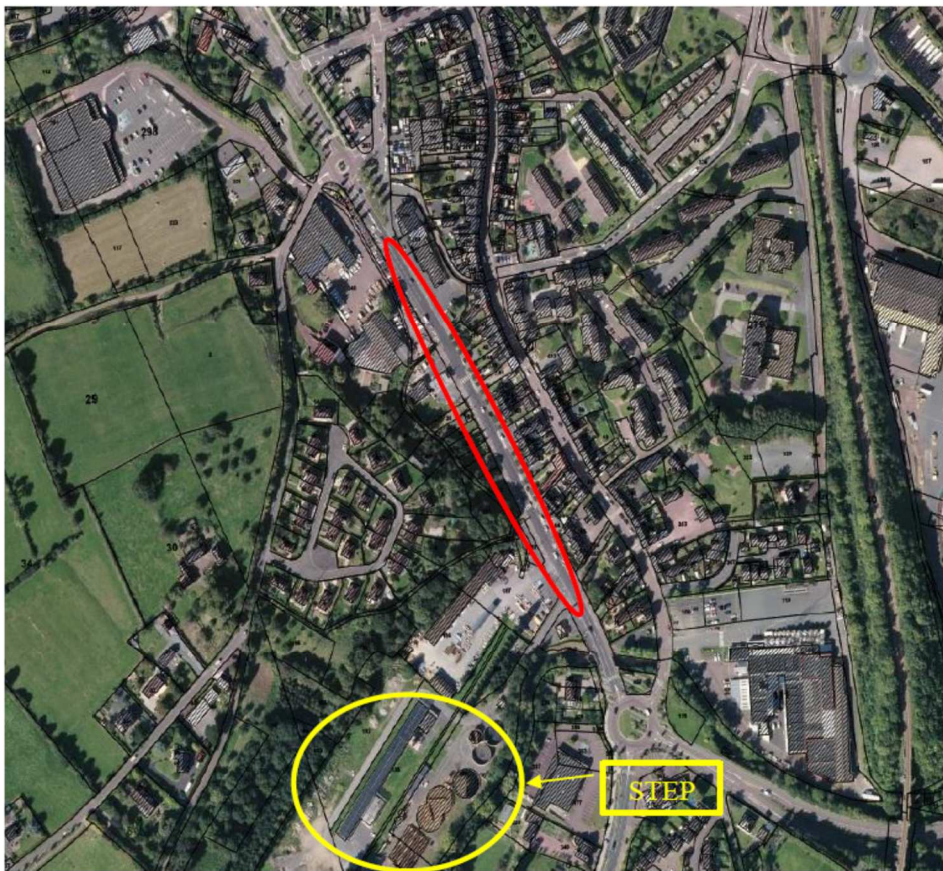
Si l'avenue de Verdun pourra facilement être traitée en une fois, le boulevard sera lui découpé en 3 secteurs, à savoir :

- du carrefour avec la route d'Agon, jusqu'à la rue du Château Pisquiny ;
- de cette rue jusqu'au carrefour de la route de Lessay ;
- de ce carrefour jusqu'à celui de la Croix Quillard.

Les plans ci-après permettent de mieux appréhender l'emprise respective des chantiers :



Emprise du chantier boulevard Alsace-Lorraine



Emprise du chantier avenue de Verdun

La durée des travaux est envisagée comme suit :

- 3 mois pour l'avenue de Verdun ;
- 7 mois pour le boulevard Alsace-Lorraine.

A ce stade la simultanéité des 2 chantiers n'est pas actée.

Concernant le montant des travaux, l'opération avait été estimée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre de l'étude sur le schéma directeur à 613 000 € HT dont :

- 445 000 € HT (dont 370 000 € de travaux) pour le boulevard Alsace-Lorraine ;
- 168 000 € HT (dont 140 000 € de travaux) pour l'avenue de Verdun.

L'avancement des études du maître d'œuvre, de même que le retour des études complémentaires nécessaires à la réalisation d'un tel chantier (études géotechniques, contrôle des branchements, inspections caméra) ont révélé une sous-estimation très importante des travaux par l'AMO.

En effet, les chiffrages ne tenaient pas compte des contraintes importantes en termes de profondeur, de la nature du sol, de la nature des réseaux existants (certains sont en amiante), mais prenaient également comme base des ratios au linéaire assez bas. Par ailleurs, les surcoûts quant aux réfections de voirie imposées par le Département n'étaient également pas pris en compte. Enfin, le maître d'œuvre a proposé d'ajouter des tronçons en limite d'emprise sur chaque chantier de sorte à éviter de réintervenir plus tard sur les boulevards concernés.

L'avant-projet établi par ARTELIA estime le montant des travaux seuls à 1 249 645,25 € HT, répartis comme suit :

- boulevard Alsace-Lorraine : 895 725 € HT
- avenue de Verdun : 353 920,25 € HT.

Désignation des travaux	Montant €
<u>Travaux</u>	
Boulevard Alsace-Lorraine	895 725,00 €
Avenue de Verdun	353 920,25 €
Total travaux	1 249 645,25 €
<u>Etudes et divers</u>	
Maîtrise d'œuvre*	24 480,00 €
SPS	6 000,00 €
HAP Amiante et études géotechniques	19 880,00 €
Inspections caméra	10 950,00 €
Investigations complémentaires	14 817,50 €

Levé topographique	3 936,38 €
Contrôles de branchements	5 850,00 €
Contrôles du réseaux EU et compactage	10 000,00 €
Imprévus Divers (5%)	62 482,26 €
Total Etudes et Divers	158 396,14 €
Montant Global	1 408 041,39 €
TVA 20 %	281 608,28 €
Montant total TTC	1 689 649,67 €

*Nota : le marché de maîtrise d'œuvre devra être revu eu égard à l'augmentation de l'estimation des travaux, par le biais d'un avenant et ne représente donc pas le coût définitif.

Ce montant pourrait être revu fonction des résultats de l'appel d'offres, car une incertitude demeure quant à l'impact des mesures sanitaires COVID-19 que pourraient répercuter les entreprises dans leur offre de prix, et pour laquelle la collectivité ne dispose actuellement d'aucun recul.

Au global, le coût estimé dans le PPI se trouve plus que doublé par rapport aux estimations de l'AMO.

En termes de recettes, un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie sera déposé. En l'état actuel des éléments en notre possession, le montant d'aide pourrait s'élever à 40% du montant des travaux, auquel s'ajouterait 20% d'avance remboursable à taux 0. Cela représenterait donc à minima une subvention de 563 216,56 € et une avance remboursable de 281 608,28 €. Le reste à charge pour le budget assainissement serait donc de 844 824,83 €, l'avance devant être remboursée au fur et à mesure des années.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'approuver l'avant-projet de renouvellement des réseaux d'eaux usées du boulevard Alsace-Lorraine et de l'avenue de Verdun, ainsi que le plan de financement de celui-ci ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau d'un montant maximum eu égard aux aides pouvant être attribuées ;
- de préciser que les travaux seront réalisés sous charte qualité.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur BOURGET,

- Après que les remarques suivantes ont été formulées :

- Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de plusieurs facteurs explicatifs concernant le surcoût constaté. Il évoque notamment la détection d'amiante, la profondeur imposée à certains endroits du chantier ou encore la présence en sous-sol de rochers qui ne pouvait être présumée avant l'analyse géotechnique. Monsieur le Maire précise toutefois que le financement de l'Agence de l'Eau (40%) sera appliqué au chiffrage réactualisé.

- Monsieur BOURDIN prend acte du surcoût. Il espère toutefois que la situation ne se reproduira pas pour l'ensemble des travaux d'assainissement. Cela serait de nature à pénaliser le plan pluriannuel d'investissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

- APPROUVE l'avant-projet de renouvellement des réseaux d'eaux usées du boulevard Alsace-Lorraine et de l'avenue de Verdun, ainsi que le plan de financement de celui-ci ;

- AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau d'un montant maximum eu égard aux aides pouvant être attribuées ;

- PRECISE que les travaux seront réalisés sous charte qualité.

Ainsi fait et délibéré.

N°29 – EMPLOIS SAISONNIERS

Les collectivités peuvent recruter des agents non-titulaires et notamment pour des emplois saisonniers en application des dispositions du 2°) de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée (pour faire face à un besoin saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois par période de 12 mois consécutifs) ou avoir recours au service missions temporaires du centre de gestion de la FPT de la Manche.

Le recours à des recrutements saisonniers se limite à 4 services :

- Le service espaces verts afin d'assurer les plantations et pour compléter les équipes pendant les congés annuels ;
- Le camping compte-tenu de l'augmentation de la fréquentation ;
- La direction des services techniques pour pallier les congés des agents chargés de l'accueil, pour compléter les équipes du Centre technique municipal sur les missions de désherbage des espaces publics (0 phyto) et pour un besoin en dessinateur ;
- Le Musée pour assurer des remplacements de congés annuels.

Les recrutements au titre de ces besoins saisonniers devant être justifiés, il est proposé au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à procéder si nécessaire à des recrutements au titre du 2°) de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 dans les conditions ou par l'intermédiaire du service missions temporaires du centre de gestion de la FPT de la Manche dans les limites suivantes :

Services	Période	Nbre Maxi d'agents	Grade	Rémunération	Temps de travail
Direction des services techniques – service bâtiments (dessinateur)	1 ^{er} juillet – 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	Temps non complet
Direction des services techniques – accueil	23 juillet - 18 août	1	adjoint administratif	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	Temps complet
Direction des services techniques – voirie (désherbage)	15 juin-15 décembre	2	adjoint technique		temps complet
Service espaces verts	1 ^{er} mai – 31 octobre	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
	2 juin - 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
	1 ^{er} juillet - 31 août	2	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
Camping	1 ^{er} juillet – 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
Services culturels	1er juin – 30 septembre	1	adjoint administratif ou adjoint du patrimoine	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur BOURDIN,

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE monsieur le Maire à procéder si nécessaire à des recrutements au titre du 2°) de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 dans les conditions ou par l'intermédiaire du service missions temporaires du centre de gestion de la FPT de la Manche dans les limites suivantes :

Services	Période	Nbre Maxi d'agents	Grade	Rémunération	Temps de travail
Direction des services techniques – service bâtiments (dessinateur)	1 ^{er} juillet – 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	Temps non complet
Direction des services techniques – accueil	23 juillet - 18 août	1	adjoint administratif	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	Temps complet
Direction des services techniques – voirie (désherbage)	15 juin-15 décembre	2	adjoint technique		temps complet
Service espaces verts	1 ^{er} mai – 31 octobre	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
	2 juin - 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
	1 ^{er} juillet - 31 août	2	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
Camping	1 ^{er} juillet – 31 août	1	adjoint technique	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet
Services culturels	1 ^{er} juin – 30 septembre	1	adjoint administratif ou adjoint du patrimoine	Echelle C1 – 1 ^{er} Echelon	temps complet ou temps non complet

Ainsi fait et délibéré.

N°30 - CONVENTION DE SERVICE COMMUN ESPACES VERTS ET TARIFS COMPLEMENTAIRES DES PRESTATIONS TECHNIQUES ET HUMAINES DES SERVICES POUR LA REALISATION DE PRESTATIONS INTERNES ET EXTERNES

Le service commun constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services et équipements d'un EPCI à fiscalité propre et de ses communes membres, de mettre en commun des moyens humains, techniques ou matériels afin de favoriser l'exercice des missions de ces collectivités, de rationaliser et mettre en cohérence les moyens mis en œuvre pour l'accomplissement de leurs missions.

Cet outil est largement encouragé par le législateur et par la Cour des comptes, dans un objectif d'optimiser et de rationaliser les moyens humains et matériels affectés aux interventions sur le patrimoine communal et communautaire.

Quatre conventions-cadres ont été rédigées pour clarifier les relations des services mutualisés entre la Ville de Coutances et Coutances mer et bocage.

- Services administratifs mutualisés
- Direction des systèmes d'information et du numérique
- Centre technique municipal
- Service assainissement

Dans la même logique, il est proposé que les prestations du service Espaces Verts de la Ville fassent l'objet d'une convention de service commun (voir projet de convention en annexe).

Les prestations réalisées par le service seront facturées sur la base des tarifs délibérés le 23 mai 2019 par le Conseil municipal, complétés comme suit :

	Régie, collectivités, services communs, établissements publics	Tiers privés
Tondeuse autoportée	12€/h	12€/h
Tarière hydraulique	10€/h	10€/h
Broyeur de branches	16€/h	16€/h
Préparateur de sol	10€/h	10€/h
Tondeuse tractée	4€/h	4€/h
Nacelle tractée	16€/h	16€/h

Ces tarifs sont applicables :

- A défaut, à la date de délibération ;
- Pour les services communs avec Coutances mer et bocage, au 1^{er} janvier 2019.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser le maire à signer les conventions de services communs entre la ville de Coutances et la Communauté de communes Coutances mer et bocage.
- d'approuver les tarifs afférents.

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Monsieur BOURDIN,

- Après que les remarques suivantes sont formulées :

- Monsieur ROUXEL demande des explications sur le tarif « tiers privés ».

- Monsieur le Maire lui précise qu'il s'agit des tarifs appliqués pour les prestations mises en œuvre par les services municipaux qui sont ensuite facturées à un tiers privé. Il cite l'exemple des interventions après des accidents de la route.

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire à signer les conventions de services communs entre la ville de Coutances et la Communauté de communes Coutances mer et bocage.

- APPROUVE les tarifs afférents.

Ainsi fait et délibéré.

N°31 - Ventes Musée Quesnel-Morinière

Dans le cadre de l'exposition JAN VOSS «Arrêts sur images» présentée au musée du 5 juin au 6 août 2020, un livre et des CD sont mis en vente.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs ci-après :

Titre	Auteur/Editeur	Prix public TTC
« Jan VOSS »	Par Anne Tronche, Editions Hazan, 2015	39,00 €
« Sauterelle tête »	CD / Sae-Jung Kim	15 €

Le Conseil Municipal,

- Après l'exposé de Madame LEDUC,

- Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs ci-après :

Titre	Auteur/Editeur	Prix public TTC
« Jan VOSS »	Par Anne Tronche, Editions Hazan, 2015	39,00 €
« Sauterelle têtue »	CD / Sae-Jung Kim	15 €

Ainsi fait et délibéré.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a présenté, en début de séance, Madame GAILLARD-PRETI trésorière ayant pris récemment ses fonctions à la Trésorerie de Coutances.

- Madame DESCHAMPS-BERGER se satisfait de la tenue du marché sur la place du Parvis. Elle considère toutefois que la place est neutralisée trop en amont dans le temps, ce qui génère des difficultés de stationnement.

- Monsieur le Maire précise qu'il a des retours très favorables concernant le déplacement du marché. Il confirme toutefois que quelques imperfections comme celle citée par Madame DECHAMPS-BERGER, devront être analysées. Un bilan sera effectué à la mi-juillet.

- Répondant à Monsieur LEFEVRE, Monsieur le Maire précise que les toilettes à proximité de la cathédrale restent en permanence ouvertes, notamment pendant le marché.

- Monsieur le Maire dresse un rapide bilan des dépenses générées pour la Ville par la récente crise sanitaire. Il les évalue à environ 40 000 € dont :

- 30 000 € pour les masques, gels, lingettes et écrans de protection

- 9 000 € pour l'achat de tablettes et abonnements visant à faciliter la continuité éducative

- Enfin, Monsieur le Maire précise qu'en raison de la crise sanitaire pendant laquelle le COSIBUS n'a pas circulé, le bilan définitif quant à l'intérêt d'une desserte du pôle de santé est reporté au 31 décembre 2020.

Ainsi fait et délibéré.
